

# La Lettre Tue, mais l'Esprit Vivifie

L'apôtre Paul, dans ses écrits sur l'œuvre de Dieu dans la vie des individus, affirme que « *la lettre tue, mais l'Esprit vivifie* ». Que voulait-il dire par cette expression biblique? Que signifiait-il réellement dans le contexte du ministère de l'Église? Comment devons-nous interpréter ces paroles inspirées? Puisqu'il y a diverses interprétations de ces mots dans les milieux évangéliques, il serait bien pour le croyant d'étudier sérieusement le contexte du passage où se trouve cette expression particulière. Voici le verset en question:

« *Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'Esprit; car la lettre tue, mais l'Esprit vivifie* » (2 Cor. 3:6).

Les versets suivants contiennent la même comparaison entre la lettre et l'Esprit:

« *Mais maintenant, nous avons été dégagés de la loi, étant morts à cette loi sous laquelle nous étions retenus, de sorte que nous servons sous le régime nouveau de l'Esprit, et non selon la lettre qui a vieilli* » (Rom. 7:6).

« *Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement; et la circoncision, c'est celle du coeur, selon l'Esprit et non selon la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu* » (Rom. 2:29).

---

Examinons le contexte de la pensée de Paul dans 2 Corinthiens 3:

1. **La capacité pour le ministère de l'Église:** « *Ce n'est pas à dire que nous soyons par nous-mêmes capables de concevoir quelque chose comme venant de nous-mêmes. Notre capacité, au contraire, vient de Dieu* » (v.5). D'où vient la puissance pour accomplir la volonté de Dieu? D'où vient la force pour faire grandir son œuvre? Quelles ressources sont disponibles pour les serviteurs du Seigneur? La réponse de Paul est évidente, la puissance vient de Dieu et de Dieu seul. Ce n'est pas une œuvre humaine ou un travail de la chair, l'œuvre de l'Évangile est une œuvre divine.
2. **Le contraste avec le ministère sous la Loi:** « *Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'Es-*

*prit; car la lettre tue, mais L'Esprit vivifie* » (v.6). L'apôtre Paul affirme que le ministère de l'Évangile est différent puisqu'il ne se limite pas aux instructions de la lettre seule étant accompagné par la manifestation de l'Esprit pour le salut des hommes. Ainsi, la lettre tue par elle-même, mais l'Évangile sauve à cause de la vie de l'Esprit. Pour confirmer cette capacité spirituelle qui vient avec la nouvelle alliance, voici ce que Paul dit aux Thessaloniciens: « *notre Évangile ne vous ayant pas été prêché en paroles seulement, mais avec puissance, avec l'Esprit Saint, et avec une pleine persuasion* »

(1 Thess. 1:5; cp. à la réalité du salut des Éphésiens: Éph. 2:1-5).

3. **Le contraste entre les deux alliances est exposé en détail par Paul:** « *Or, si le ministère de la mort, gravé avec des lettres sur des pierres, a été glorieux, au point que les fils d'Israël ne pouvaient fixer les regards sur le visage de Moïse, à cause de la gloire de son visage, bien que cette gloire fût passagère, combien le ministère de l'esprit ne sera-t-il pas plus glorieux! Si le ministère de la condamnation a été glorieux, le ministère de la justice est de beaucoup supérieur en gloire. Et, sous ce rapport, ce qui a été glorieux ne l'a point été, à cause de cette gloire qui lui est supérieure. En effet, si ce qui était passager a été glorieux, ce qui est permanent est bien plus glorieux. Ayant donc cette espérance, nous usons d'une grande liberté, et nous ne faisons pas comme Moïse, qui mettait un voile sur son visage, pour que les fils d'Israël ne fixassent pas les regards sur la fin de ce qui était passager. Mais ils sont devenus durs d'entendement. Car jusqu'à ce jour le même voile demeure quand, ils font la lecture de l'Ancien Testament, et il ne se lève pas, parce que c'est en Christ qu'il disparaît. Jusqu'à ce jour, quand on lit Moïse, un voile est jeté sur leurs coeurs; mais lorsque les coeurs se convertissent au Seigneur, le voile est ôté. Or, le Seigneur c'est l'Esprit; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté. Nous tous qui, le visage découvert, contemplons comme dans un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur, l'Esprit* » (2 Cor. 3:7-18). C'est pourquoi la Parole de Dieu affirme que: « *Or, nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. Car nul ne sera justifié devant lui par les oeuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché. Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient* » (Rom. 3:19-22) et encore: « *Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi. La foi étant venue, nous ne som-*

*mes plus sous ce pédagogue* » (Galates 3:24,25). Il n'est pas étonnant que Paul décrit le ministère de la Loi comme une incitation aux péchés (Rom. 5:20) et comme une cause de la mort spirituelle de l'individu (Rom. 7:7-13). Quel contraste avec le ministère de l'Évangile qui vivifie le pécheur et lui permet de vivre selon la volonté de Dieu: « ***En effet, la loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort. Car chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force, -Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et cela afin que la justice de la loi soit accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'Esprit*** » (Rom. 8:2-4). Voilà la vraie circoncision du cœur qui plaît au Seigneur: « ***Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement; et la circoncision, c'est celle du coeur, selon l'esprit et non selon la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu*** » (Rom. 2:29).

Voici ce que certains auteurs disent concernant les vérités de 2 Corinthiens 3:

« Paul décrit son ministère et celui de ses compagnons: c'est-à-dire le ministère de l'Évangile comparé avec le ministère de la Loi qu'il considère dans la personne de Moïse, par lequel la Loi fut donnée et contre lequel il place le Christ qui est l'auteur de l'Évangile. Maintenant, cette comparaison vise la substance même du ministère. La Loi, de la manière qu'elle fut écrite en elle-même est morte et sans efficacité, mais l'Évangile, la nouvelle Alliance, est la puissance même de Dieu pour renouveler, pour justifier et pour sauver l'homme. La Loi offre la mort, accusant ainsi les hommes de transgression, tandis que l'Évangile offre et donne la justice et la vie ... Ainsi, quelle est la gloire de la Loi en comparaison à la majesté de l'Évangile? » (Geneva Bible Notes, 2 Cor. 3:6).

« La lettre tue: la lettre de la loi de Moïse en elle-même. Son effet était seulement de produire la condamnation; de produire la culpabilité et le sens du danger, sans produire le pardon, le soulagement et la joie. La loi dénonçait la mort; condamnait le péché sous toutes ses formes; et l'effet final était de produire de la culpabilité et de la condamnation. Mais l'Esprit vivifie: L'Esprit de Dieu--la source de toute vraie vie de l'âme. C'est la dispensation de l'Esprit; et il demande un service spirituel--un service qui est libre et élevé, et qui tend vers la purification du cœur et vers le salut de l'âme » (Albert Barne's Commentary, 2 Cor. 3:6).

Le rédacteur de l'Épître aux Hébreux résume le conflit entre l'Ancienne et la Nouvelle Alliance: « ***Mais maintenant il a obtenu un ministère d'autant supé-***

*rieur qu'il est le médiateur d'une alliance plus excellente, qui a été établie sur de meilleures promesses. En effet, si la première alliance avait été sans défaut, il n'aurait pas été question de la remplacer par une seconde. Car c'est avec l'expression d'un blâme que le Seigneur dit à Israël: Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, Où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda Une alliance nouvelle, Non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, Le jour où je les saisis par la main Pour les faire sortir du pays d'Égypte; Car ils n'ont pas persévéré dans mon alliance, Et moi aussi je ne me suis pas soucié d'eux, dit le Seigneur. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, Après ces jours-là, dit le Seigneur: Je mettrai mes lois dans leur esprit, Je les écrirai dans leur coeur; Et je serai leur Dieu, Et ils seront mon peuple. Aucun n'enseignera plus son concitoyen, Ni aucun son frère, en disant: Connais le Seigneur! Car tous me connaîtront, Depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux; Parce que je pardonnerai leurs iniquités, Et que je ne me souviendrai plus de leurs péchés. En disant: une alliance nouvelle, il a déclaré la première ancienne; or, ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est près de disparaître » (Héb. 8:6-10).*

Comme l'apôtre Paul, nous pouvons remercier le Seigneur pour la puissance de la Nouvelle Alliance et le privilège d'être co-ouvrier avec le Dieu du salut qui agit dans le cœur des hommes pour le vivifier en Jésus-Christ. Ainsi, nous pouvons nous glorifier en Jésus-Christ pour sa puissance et sa grâce dans le ministère de l'Évangile.